

**COMMUNE de LA-BROSSE-MONTCEAUX (Seine-et-Marne)**  
**SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du JEUDI 09 DECEMBRE 2021 à 19 heures**

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

*(affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)*

L'an deux mille vingt et un, le neuf décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain DEMELUN, Maire,

**Étaient présents** : M. DEMELUN Alain, Maire – M. PATY Claude – M. ROUX Patrice, Adjoints au Maire — M. BOURGEOIS Grégory – M. DUSSAUD Dominique – Mme PORREAUX-MAQUART Séverine – Mme DENIS Rose-Marie – Mme POMA Olga – M. CAYE Frédéric – M. JOUSSE Frédéric – Mme MEBTOUL Naouël, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents** : Mme DUFFAULT Annie (*excusée avec pouvoir donné à M. DEMELUN Alain*) – Mme MARCHAL Nathalie (*excusée avec pouvoir donné à Mme POMA Olga*) – M. LEGOUGE Pierre (*excusé avec pouvoir donné à M. PATY Claude*) – Mme FLORENCE Marie-Thérèse (*excusée avec pouvoir donné à M. ROUX Patrice*)

**M. JOUSSE Frédéric a été élu secrétaire**

**DÉLIBÉRATIONS**

**Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :**

- I **APPROUVE** la convention relative à l'expérimentation du compte financier unique entre la Commune de La Brosse-Montceaux et l'Etat.
- II **APPROUVE**, le projet de remplacement des fenêtres et portes fenêtres de la Mairie et sollicite l'aide financière de toutes subventions de l'État pour les travaux.
- III **APPROUVE**, le projet d'ouverture avec portail et la réalisation d'emplacements pour les véhicules dans la cour de la Mairie et sollicite l'aide financière de toutes subventions de l'État pour les travaux.
- IV **AUTORISE** le principe d'une ouverture des commerces de détails le dimanche dans les conditions définies par la Loi Macron 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques.
- V **PREND ACTE** du rapport d'activité 2020 du SITCOME
- VI **APPROUVE** les modifications des statuts du SITCOME
- VII **PREND ACTE** du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et non collectif – exercice 2020
- VIII **PREND ACTE** du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable – exercice 2020
- IX **APPROUVE** la Convention Territoriale Globale à passer avec la CAF, la CPPM et les collectivités partenaires
- X **APPROUVE** la Réforme du Régime Indemnitaire (RIFSEEP)
- XI **DECIDE** de mettre en place le temps de travail (1 607 heures) et d'adopter les modalités de mise en œuvre
- XII **APPROUVE** la convention unique pour l'année 2022 relative aux missions optionnelles du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de Seine-et-Marne

**INFORMATIONS**

**Le CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE :**

- I « Majestic » - Grand théâtre de Montereau – Création d'une SPL (Société Publique Locale)
- II Instruction de la demande d'autorisation d'exploitation commerciale pour le projet de la SAS DISTAR sur la commune de Villeneuve-la-Guyard
- III Annulation des vœux 2022 et du repas des anciens suite à la COVID-19 et aux instructions gouvernementales

*La séance a été levée à 19 h 40*

**Fait à La Brosse-Montceaux le 10 décembre 2021**

**Le Maire,  
A. DEMELUN**

